

Jacques STIENNON

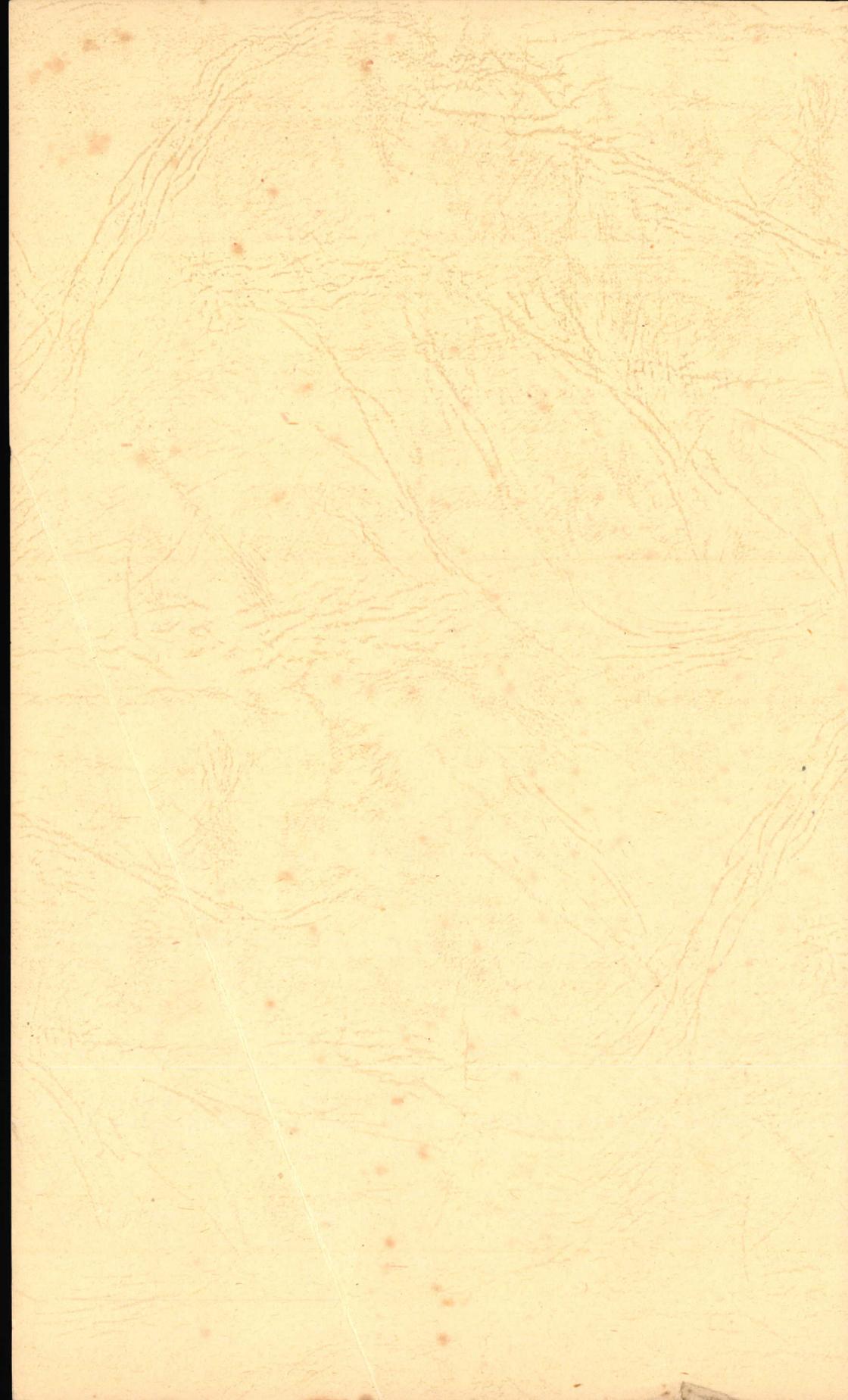
*Docteur en Philosophie et Lettres
Bibliothécaire à l'Université de Liège*

Une dynastie
d'éditeurs-imprimeurs liégeois
Les DESOER



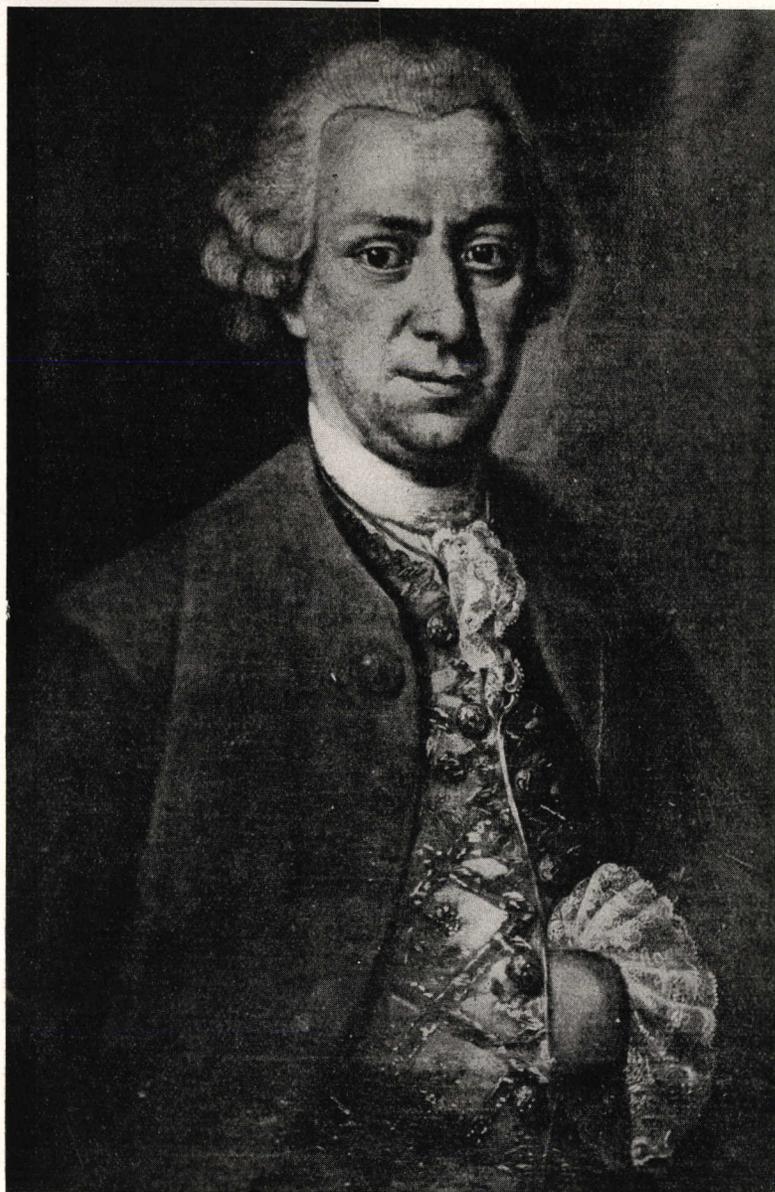
(Extrait de *LA VIE WALLONNE*, t. XXIV, nouvelle série, n° 251,
3° trimestre, pp. 157-185.)

1950



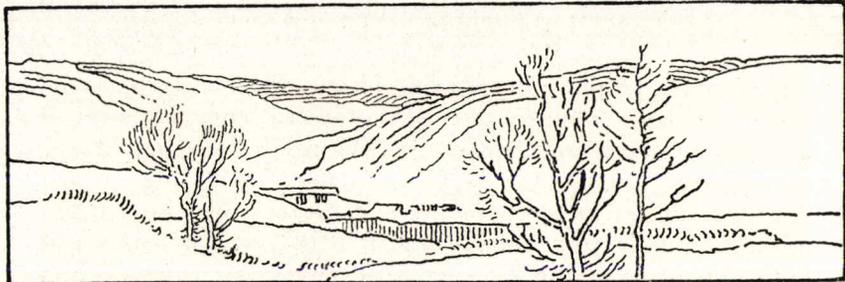
Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois :

les DESOER



Portrait de François-Joseph Desoer, fondateur de l'Imprimerie.

A Monsieur l'Échevin M. Destenay
hommage respectueux
H. Desoer



Une dynastie d'éditeurs-imprimeurs liégeois: les DESOER



Le 30 mai 1745, la fille d'un capitaine au régiment de Hollande épousait, en l'église des Minimes, à Liège, François-Joseph Desoer.

Celui-ci, né à Bruxelles le 13 mars 1720, venait à peine de s'installer à Liège. Cinq ans plus tard, en 1750, il fondait « sous la Tour Saint Lambert à la Main d'Or » une imprimerie-librairie désormais célèbre dans les

Annales de la typographie liégeoise ⁽¹⁾.

L'établissement est modeste. François-Joseph a dû le monter à ses frais ⁽²⁾ et la librairie fournit aussi « registres,

⁽¹⁾ Il m'a été particulièrement agréable de rédiger l'histoire — succinct et sans prétention — d'une Maison à laquelle m'attachent le plus cher des souvenirs, d'intimes liens de famille et de fidèles amitiés. M. Henri Desoer a mis aimablement sa documentation personnelle à ma disposition. La publication du *Livre d'Or* du deuxième Centenaire, assurée par ses soins, m'a dispensé d'insister sur la partie généalogique qu'on y trouvera spécialement développée. Ajoutons que la date de 1750, hautement vraisemblable, est purement traditionnelle et ne s'appuie sur aucune donnée précise. Un relevé de 1810 (voir la note suivante) cite bien 1748, mais le souvenir de la date exacte de la fondation s'était déjà perdu à cette époque.

⁽²⁾ ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE (A. E. L.), *Fonds français*, Préfecture, liasse 460 (liste des imprimeurs adressée au préfet par Bailly, le 7 mai 1810)

papier grand et petit Poste pour lettres, papier de musique, papier de deuil, plumes, cire d'Angleterre, encre, hosties et papier à tapisser en rouleau » (3). Mais l'homme qui dirige l'entreprise naissante révèle immédiatement un esprit d'opportunité et un sens commercial exercés. Le choix de sa première publication connue suffit à le prouver : il s'agit d'une dissertation sur les vertus curatives des eaux de Spa (1752) (4). C'était s'assurer du même coup la clientèle des médecins en mal d'éditeurs et des estivants qui venaient, de plus en plus nombreux (5), semer leurs écus dans les plaisirs et les jeux de la cité des Bobelins, au plus fort de sa fièvre saisonnière (6). François-Joseph Desoer ne s'arrête pas en si bon chemin. Le 24 avril 1752, il obtient du Prince-Evêque le privilège exclusif d'imprimer pendant le terme de dix années consécutives la liste des personnes qui viendront à Spa pour y boire les eaux (7). Le succès en est assuré d'avance. Comment la vanité résisterait-elle à cette séduction ?

Monsieur Mariotte, de Liège, voit avec orgueil son nom figurer dans un parterre de gentilshommes anglais, de conseillers allemands, d'aimables autrichiennes à seize quartiers ; Mademoiselle Nivelles, de Hodimont, descendue à l'*Ange Gardien*, connaît les noms et qualité de ceux qu'elle croise dans les escaliers de son hôtel, et même si la comtesse de Winchilsea est blasée de ses succès mondains, elle constate avec plaisir, en ouvrant la liste de 1753, que son nom figure en tête des « seigneurs et dames qui ont eu la bonté de contribuer

(3) Texte d'un bilboquet accompagnant de nombreux ouvrages édités par Desoer au XVIII^e siècle.

(4) Th. LE DROU, *Principes contenus dans les différentes sources des eaux minérales de Spa*, Liège, F.-J. Desoer, 1752, V-149 pp., in-8°. Cf. X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, Bruges, 1885, col. 560-561.

(5) Les *Listes*, dont il est question plus loin, signalent 670 personnes en 1764, 664 en 1765 et 732 en 1766.

(6) « On doit être gai et oublieux des affaires domestiques ; ce qui est bien facile à Spa, où la société des Bobelins est aisée et agréable, les bals et les comédies fréquentes ; on peut s'y divertir par la variété et la curiosité de toutes sortes d'ouvrages, puisqu'à Spa, il y a de très habiles peintres, qu'on y travaille si ingénieusement les nacres de perles, que c'est un véritable lieu de délices. »

Ainsi s'exprime Ph.-L. DE PRESSEUX, *Dissertation inaugurale sur les eaux de Spa*, soutenue à Leide, le 7 août 1736, à Spa, chez Gérard Deleau, 1749, pp. 37-38.

(7) Le texte figure au verso de la page de titre de la *Liste des seigneurs et dames arrivés pendant la saison successivement à Spa l'an 1753*, Liège et Spa, F.-J. Desoer, 29 pp., in-8°.

aux embellissemens des Fontaines minérales de Spa, l'an 1752 » (8).

Evoquerai-je les intrigues, amoureuses ou politiques, que pouvait faciliter ce petit livre d'adresses : le champ qu'il offre à l'imagination est illimité !

Notre astucieux libraire exploite à fond le marché spadois. Il y transporte ses pénates pendant la saison. On le trouve installé près du Pouhon, où il tient un Cabinet de lecture composé des livres de son fonds et où, pour huit escalins par personne, oisifs et curieux peuvent feuilleter le *Manuel des Champs*, consulter le *Voyageur Universel* et la *Nouvelle Ecole du Monde*, s'initier aux mystères du *Jeu de Dez anglois* ou fredonner en sourdine les *Ariettes de Ninette à la Cour* (9).

François-Joseph Desoer devait bientôt cueillir le fruit de son esprit d'initiative en s'assurant la collaboration régulière d'un des médecins les plus distingués du temps : Jean-Philippe de Limbourg. Natif de Theux et docteur de l'Université de Leyde, ce savant confie aux presses de Desoer ses célèbres dissertations sur les eaux et les bains de Spa (10). Elles constituent sans contredit la part la plus importante et la plus remarquable des publications de l'imprimeur liégeois.

Ces dernières, comment les caractériser ?

Lorsque l'on parcourt l'ensemble de la production de François-Joseph Desoer, on ne peut manquer d'être frappé par sa destination avant tout utilitaire et pratique.

(8) J'extraits ces noms de la Liste citée à la note précédente.

L'exemplaire conservé à la Bibliothèque de l'Université de Liège sous la cote 20844 B porte l'ex-libris de William Hanbury, Esquire, of Kelmars, qui se trouvait à Spa cette année-là (voir page 7 de la Liste).

(9) « Comme on ne sçait pas trop à quoi passer le temps l'après-dîner jusqu'à l'heure de l'assemblée, le Chevalier fut chez l'un des Libraires pour y prendre quelques Livres d'amusement ; il y en a deux, qui viennent y étaler leurs boutiques dans la Saison des Eaux ; il fut chez celui qui imprime la liste des Etrangers, parce qu'il l'en avoit prévenu, lorsqu'il étoit venu chercher les noms de la Compagnie, pour laquelle il souscrivit pour la Saison. On ne choisit guère à Spa que des Livres d'histoiettes, ou de contes à rire ; car comme les Eaux assoupissent, toute lecture sérieuse y est interdite. » J.-Ph. de LIMBOURG, *Nouveaux Amusemens des Eaux de Spa*, ouvrage instructif et utile à ceux qui vont boire ces eaux minérales sur les lieux, F.-J. Desoer, 1763, pp. 171-172.

On trouvera ces ouvrages répertoriés dans le *Catalogue des Livres qui se trouvent à Liège, chez F.-J. Desoer*, inséré à la fin du *Manuel des Champs*, Liège, F.-J. Desoer, 1765.

(10) Sur cet auteur, voir BECDELIEVRE, *Biographie liégeoise*, t. 2, Liège, 1837, pp. 496-499.

Voici la liste des ouvrages de Jean-Philippe de Limbourg publiés chez Desoer, non compris leurs rééditions :

Un des premiers ouvrages qu'il édite est consacré à une « Nouvelle construction de cheminées, qui garantit du feu et de la fumée » (11). Pour mettre au point ce procédé original, l'auteur, L. Genneté, minéralogiste français (12), s'est « rendu le disciple des noirs charbonniers. J'ai descendu — nous dit-il — avec eux, dans le plus profond des mines, où l'on tire la houille ou charbon de terre. C'étoit en 1744, dans le Pays de Liège, où l'Artisan et le simple Ouvrier sont si ingénieux » (13).

Aux personnes qui préfèrent à l'agitation de la ville les retraites bucoliques, François-Joseph Desoer offre « Le Manuel des champs, ou recueil choisi, instructif et amusant, de tout ce qui est le plus nécessaire et le plus utile pour vivre avec aisance et agrément à la campagne ». M. de Chanvalon, qui l'a composé, est prêtre de l'Ordre de Malte. Il n'en prépare pas moins bien pour les palais délicats le Persico romain, l'Eau des Barbades, le Parfait Amour de Lorraine ou l'Hypocras de Vénus (14).

Mais les candidats tabellions ont de plus graves soucis. Qu'à cela ne tienne : notre libraire met aussitôt à leur disposition une « Introduction à l'Office de Notaire et de prélo-

Traité des eaux minérales de Spa, 1756, 6 ff. + 286 pp. + 6 ff. in-8°.
(Bibliothèque de l'Université de Liège, cote 10214 A ; cet exemplaire ne figure pas dans de Theux.)

Dissertation sur les bains d'eau, tant par l'immersion qu'en douches et en vapeurs, 1757, 96 pp. + 8 ff., in-8°.

Caractères des médecins ou l'idée de ce qu'ils sont communément et celle de ce qu'ils devraient être, d'après Pénélope, de feu M. de la Mettrie, 1760, 2 ff. + 299 pp. + 5 ff., in-12°.

Dissertation sur les affinités chimiques, 1761, 87 pp., in-12°.

Nouveaux Amusemens des Eaux minérales de Spa, 1763, X-393 pp. + 5 ff. 12 pl., in-12°.

Dissertation sur les douleurs vagues connues sous les noms de gouttes vagues et de rhumatismes goutteux, 1763, 55 pp. + 7 pp., in-8°.

Recueil d'observations des effets des eaux minérales de Spa, de l'An 1764, avec des remarques sur le système de M. C. Lucas, sur les mêmes eaux minérales, 1765, 72 pp., in-8°.

(11) L. GENNETÉ, *Nouvelle construction de cheminées, qui garantit du feu et de la fumée, à l'épreuve des vents, du soleil, de la pluie, et des autres causes qui font fumer les cheminées ordinaires*, 1750, 142 pp., 13 pl., in-8° (Bibliothèque de l'Université de Liège, cote 7317 A).

(12) Voir sa biographie dans BECDELIEVRE, *op. cit.* t. 2, Liège, 1837, p. 475 et le récent article d'E. HÉLIN, *Les mémoires du physicien Léopold Genneté sur les industries liégeoises*, dans la *Revue Universelle des Mines*, 9^e série, t. 5, 1949, pp. 1-12.

(13) L. GENNETÉ, *op. cit.*, pp. XVI-XVII.

(14) M. de CHANVALON, *Manuel des champs ou Recueil choisi, instructif et amusant, de tout ce qui est le plus nécessaire et le plus utile pour vivre avec aisance et agrément à la campagne*, 1765, XXIV-423 pp. + 4 pp., in-12°.

cuteur, avec des formules de toutes sortes d'actes et d'ajours » (15). Et aux lecteurs désireux d'une nourriture plus raffinée, Desoer est à même de fournir des récits de voyages, des relations historiques, des réflexions sur la politique ou la morale (16). Sa librairie ouvre toutes larges ses fenêtres sur les paysages nouveaux de la littérature : romantisme (la traduction du *Werther* de Goethe), tragédie bourgeoise (*Le Père de famille* de Diderot), satire sociale (*Le Barbier de Séville* de Beaumarchais), dûment complétés par l'étude de mœurs et le parfum d'érotisme du *Paysan pervers* (16 bis).

Bref, c'est « la bibliothèque de l'honnête homme », avec ce penchant marqué pour les sciences exactes et la mécanique qui forme le trait caractéristique du siècle. Les ouvrages religieux constituent l'exception. J'ai sous les yeux un exemplaire du « Catéchisme de l'âge mûr » d'Alletz, édité par Desoer en 1767 (17). La destination en est plutôt plaisante. On lit sur la page de garde qu'il fut donné par le Magistrat de Theux, comme second prix d'écriture, à Marguerite Joseph Dewez, écolière des religieuses de la ville, le 16 avril 1778 (18). Les plats de la reliure portent, estampées à froid, les armoiries du chef-ban du marquisat de Franchimont (19), et l'aspect en est fort engageant. Mais je crois que François-Joseph Desoer

(15) Sur cet ouvrage, paru en 1764, cf. X. de THEUX, *op. cit.*, col. 599.

(16) On s'en convaincra en parcourant les catalogues choisis de sa librairie, insérés dans le *Manuel des champs* et la *Nouvelle construction des cheminées*, déjà cités.

(16 bis) Ces ouvrages sont mentionnés dans les annonces de la *Gazette de Liège* en 1776.

(17) ALLETZ, *Le catéchisme de l'âge mûr ou les principes fondamentaux de la religion*, 1767, XX-237 pp., in-12°.

(18) Voici le texte complet de cette dédicace : *Le magistrat de Theux, Nous avons accordé le second prix d'écriture à Marguerite Joseph Dewez, Ecolière de nos Religieuses, à Notre Assemblée ordinaire à la Maison de Ville le 16^e d'Avril 1778. Par ordre Jean-J. Mazure.*

L'exemplaire, provenant de la collection du baron Wittert, appartient à la Bibliothèque de l'Université de Liège, où il est catalogué sous la cote 184 A.

(19) Ecu ovale, coupé : au 1^{er}, trois lions ; au second, de gueules à un perron liégeois accosté des lettres L. G. Légende : THEUX CHEF BAN DU MARQUISAT DE FRANCHIMONT. Ce fer est donc légèrement différent du sceau gravé par Jacoby en 1770 et qui est reproduit dans E. PONCELET, *Sceaux des villes, communes, échevinages et juridictions civiles de la province de Liège*, Liège, 1923, p. 147. Ce dernier est timbré d'une couronne de marquis, et la légende porte MARQ au lieu de MARQUISAT. On trouvera dans J. BRASSINNE, *La reliure mosane*, t. I, Liège, 1912, p. 38 et pl. 59, le même fer ornant la reliure des *Synonymes français* de Girard, Rouen, 1781, et donné également comme prix, par l'administration communale de Theux, à Philippe-Jean Baptiste de Limbourg, le 12 avril 1785.

éprouvait plus de plaisir à vendre l'*Eloge du Coucou* ou le *Peintre amoureux de son modèle* ⁽²⁰⁾ !

En tout cas, la fortune lui sourit. Il s'installe en 1762 sur le Pont-d'Ile, à la Croix d'Or ⁽²¹⁾ et, deux ans plus tard, en 1764, il trouve un nouveau champ à son activité en se lançant dans le journalisme. Qui ne connaît à Liège la fameuse *Gazette*, cette feuille alerte au destin mouvementé, aux titres variés, aux fortunes diverses, qui, même sous un prince éclairé, prend la liberté d'aller chercher son information où il lui plaît, et de la publier au risque de s'attirer les remontrances ⁽²²⁾ ?

En vérité, François-Joseph Desoer n'est pas un simple éditeur de gazette : il « pense » son journal et ses activités d'imprimeur-libraire. On se tromperait fort en identifiant sa tournure d'esprit éminemment pratique avec le flair habituel d'un commerçant. Il envisage de plus haut les problèmes, non seulement de sa profession, mais de son époque. Un an avant que Velbruck ne monte sur le trône épiscopal de Liège, il lance, en 1771, un « *Projet d'une association de citoyens* » ⁽²³⁾, inspecteurs et mécènes d'une école technique et d'arts appliqués, dans laquelle un des historiens de notre XVIII^e siècle liégeois a bien voulu reconnaître l'ancêtre de notre moderne A. P. I. A. W. ⁽²⁴⁾.

Lorsque naît la Société Libre d'Emulation, on relève son nom dans la liste des membres fondateurs ⁽²⁵⁾. Enfin, quand l'idéal de tolérance et de fraternité de la franc-maçonnerie rallie l'enthousiaste adhésion de nombreux membres de l'aristocratie, de la haute bourgeoisie et du clergé liégeois,

⁽²⁰⁾ *Eloge du Coucou, cantate française dans le goût italien*, folio ; *Le Peintre amoureux de son modèle*, pièce en deux actes, parodiée *del Pittore innamorato*, intermède italien, par M. Anseaume, avec *les ariettes en musique, de la composition del Signor Duni*, in-8vo. Cf. le *Catalogue des livres de F.-J. Desoer, 1765*, dans le *Manuel des Champs*.

⁽²¹⁾ Il est signalé, en 1762, dans la capitulation de la paroisse Saint-Adalbert (A. E. L.).

⁽²²⁾ On trouvera tous les renseignements désirables sur la *Gazette Desoer* dans U. CAPITAINE, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, J. Desoer, 1850, pp. 68-78, Desoer en avait racheté le privilège, en 1764, à son confrère Kints. Une *Gazette de Liège* paraissait déjà dans le dernier quart du XVII^e siècle. Cf. *ibid.*

⁽²³⁾ *Projet d'une association de citoyens*, 14 pp., in-8°.

⁽²⁴⁾ E. HÉLIN, *Une A. P. I. A. W. (Association pour le progrès intellectuel et artistique de la Wallonie)... en 1771*, dans le *Vieux-Liège*, n° 80, 1948, pp. 327-

333.

⁽²⁵⁾ R. MALHERBE, *Société libre d'Emulation de Liège, Liber memorialis*, Liège, 1879, p. 489.

François-Joseph Desoer s'inscrit à la Loge de la Parfaite Intelligence, dont il est secrétaire dès 1775. Un spécialiste autorisé de l'histoire de la franc-maçonnerie à Liège présume qu'il fut initié à Paris, où il faisait de fréquents déplacements ⁽²⁶⁾. Peut-être n'est-ce pas tout à fait par hasard que le catalogue de sa librairie mentionne, en 1760, les « Chansons originaires des Francs-Maçons, suivies de la Muse maçonne, ou recueil de nouvelles chansons sur la Maçonnerie, avec la Musique, à La Haye ».

Ainsi, par ses activités multiples, François-Joseph Desoer collabore à l'avènement des temps nouveaux tout proches. A la *Gazette* qu'il dirige, il rêve de substituer un moyen d'information libéré de toute contrainte, expression du grand mouvement d'idées qui remue la France et va bientôt bouleverser l'Europe. Mais il se sent affaibli par l'âge. Il meurt en 1792, à soixante-douze ans. Le 28 novembre 1793, Dumouriez entre à Liège, à la tête des armées victorieuses de la République. En même temps que s'achève la première page du livre de raison des Desoer se clôt l'histoire de la Principauté liégeoise. Mais avant de quitter le fondateur de cette lignée d'imprimeurs, jetons un coup d'œil d'ensemble sur sa production, pour essayer d'en dégager la valeur et la signification.

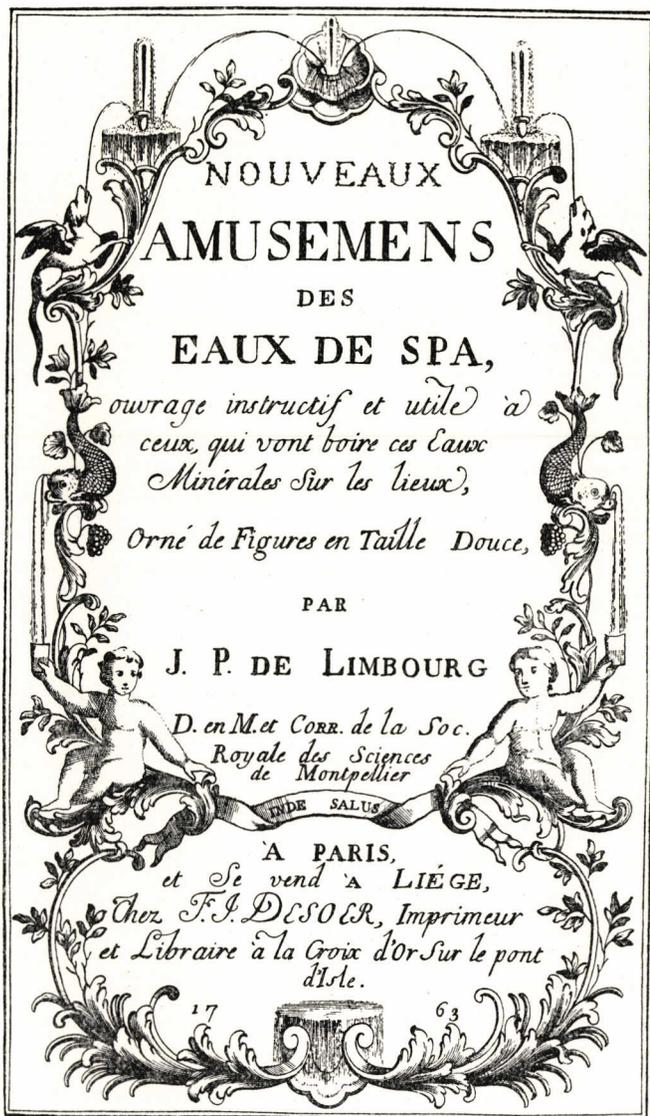
Il est évident que François-Joseph Desoer n'a jamais visé à l'édition de luxe, ni prétendu rivaliser avec Bassompierre, que son *Don Quichotte* illustré ⁽²⁷⁾ suffit à placer en tête de nos imprimeurs. Il répugne manifestement aux grands formats. A ma connaissance, aucun in-folio n'est sorti de ses presses. Quel que soit le sujet du livre, il veut ce dernier com-

⁽²⁶⁾ G. de FROIDCOURT, *François-Charles, comte de Velbruck, prince-évêque de Liège, franc-maçon. Contribution à l'histoire du XVIII^e siècle au Pays de Liège*, Liège, 1936, p. 45. Voir aussi *ibid.*, pp. 25, 39, 175 et suiv.

En regard de la p. 192 du même ouvrage est reproduit le diplôme de Chevalier d'Orient du Frère François-Joseph Desoer (1773) conservé jusqu'en 1940 au Musée de la Parfaite Intelligence. Il a disparu dans la destruction, par les Allemands, des archives de la Loge liégeoise.

⁽²⁷⁾ *Les principales aventures de l'admirable Don Quichotte, représentées en figures par Coypel, Picard le Romain et autres habiles maîtres, avec les explications des XXXI planches de cette magnifique collection, tirées de l'original espagnol de Miguel de Cervantès*, Liège, J.-F. Bassompierre, 1776, VIII-356 pp., in-4° et in-fol. (2 tirages).

Sur Bassompierre, voir J.-F. BRASSINNE, *L'Imprimerie à Liège jusqu'à la fin de l'ancien régime*, dans *Histoire du livre et de l'impression en Belgique des origines à nos jours*, t. 5, Bruxelles, s. d., pp. 38-41. Une page du *Don Quichotte* est reproduite à la p. 40 (fig. 27).



Page de titre des *Nouveaux Amusemens des Eaux de Spa*,
gravée par Jean-Pierre Dreppe (1763).

mode, facile à tenir, léger à porter dans la main d'un petit maître, la poche d'un conseiller ou le réticule d'une dame.

Ses premières impressions sont sans éclat, presque médiocres, mais il va sans cesse les améliorer. La comparaison des Listes spadoises permet de mesurer ce souci de bien faire. La page de titre de la brochure de 1753 manque d'élégance. Les lignes sont mal nivelées, l'encrage mal dosé, déborde le contour des lettres. Quant au corps du texte, il manque de diversité, et l'emploi de l'italique, souvent erroné, s'applique mal à propos, selon nous, à la désignation du lieu d'origine des estivants.

Mais si l'on prend la Liste de 1766, que d'heureuses transformations ! Le titre de couverture s'inscrit maintenant dans un cadre d'éléments mobiles repris à Fournier-le-Jeune et notre imprimeur varie avec habileté la force des sept lignes, combinant un romain sans bavures avec la grâce des lettres grises à fleurette, aux empattements fendus. Un cul-de-lampe Louis XVI à motif floral isole le titre de l'adresse bibliographique, discrète et bien centrée.

Dans le texte, l'italique est maintenant réservée à la mention des hôtels ; la lecture y gagne en facilité. Et ce n'est pas seulement la typographie qui se perfectionne ; les détails statistiques deviennent plus précis par l'introduction, au bas de chaque page, du total des personnalités signalées ⁽²⁸⁾.

Les *Nouveaux Amusemens des eaux de Spa* sont généralement considérés, et à juste titre, comme le chef-d'œuvre de François-Joseph Desoer ⁽²⁹⁾. La mise en page et la typographie en sont simples et claires, comme il convient à un ouvrage qui veut divertir en instruisant. Mais je pense qu'il doit beaucoup de son succès aux gravures d'après Antoine le Loup et, surtout, à la page de titre gravée par Jean-Pierre Drepe. On ne se lasse pas de suivre l'aventure capricieuse de cette arabesque où d'inoffensifs dragons s'abreuvent à la fraîcheur des fontaines, tandis que des dauphins égarés dans le feuillage dispensent à des amours le miracle des sources.

Ce goût du divertissement, cette allure d'école buissonnière, bien des éditions de Desoer le manifestent. Il sait égayer les textes les plus austères, témoin le grave *Dictionnaire histo-*

⁽²⁸⁾ La Bibliothèque de l'Université de Liège possède un exemplaire de la *Liste* de 1766, sous la cote 20845 B.

⁽²⁹⁾ Voir sa description bibliographique à la note 10.



Gravé par O. Longueil, graveur du Roi, de l'Académie Imp. et Cit. de Vienne, de la Société Acad. des Arts et Belles Lettres de Liège. Dessiné par le Sieur Peintre du Roi.

Frontispice des *Mélanges de littérature et d'histoire* de H. de Villenfagne, gravé par Longueil (1788).

rique des cultes religieux (1772)⁽³⁰⁾, où notre imprimeur glisse des vignettes champêtres, cerf à la lisière de la forêt — introduisant les patriarches⁽³¹⁾, moulin à vent dans le soleil — abritant les débats du Synode⁽³²⁾.

« On épuise chaque jour les manières de plaire ; pourtant, il faut plaire et l'on plaît. » C'est tout l'art de Desoer dans sa maturité, même si la technique et le fini restent en deçà de l'intention.

Cette expérience de près d'un demi-siècle, le fils aîné du fondateur, Jacques-François⁽³³⁾, est à même de la maintenir et de l'approfondir lorsqu'il la reçoit des mains défaillantes de son père.

A vingt-six ans, il était allé à Londres étudier la typographie anglaise rénovée par Benjamin Franklin⁽³⁴⁾, et depuis longtemps François-Joseph l'associait, avec son frère, à ses travaux.

Les événements de la Révolution liégeoise le plongent immédiatement dans le feu de la politique et le journalisme de combat. La *Gazette nationale liégeoise*, organe des patriotes, qu'il édite du 30 novembre 1792 au 4 mars 1793, lui vaut lors de l'éphémère restauration de l'ancien régime, les repréailles du prince et un emprisonnement rigoureux jusqu'au retour définitif des armées françaises⁽³⁵⁾. Mais il n'a pas souffert en vain. Il publie en 1796 la Constitution de la République française⁽³⁶⁾ et devient bientôt l'imprimeur attitré de la préfecture du département de l'Ourthe⁽³⁷⁾. Si ses affaires y gagnent, ses éditions, pour la plupart de caractère administratif, perdent en couleur et en variété, et parmi le flot des règlements, des déclarations et des lois, c'est à peine si l'on remarque un *Traité du jeu de whist* et la *Nouvelle Héloïse*.

(30) (J.-F. de la CROIX), *Dictionnaire historique des cultes religieux établis dans le monde, depuis son origine jusqu'à présent*, 1772, 5 vol. in-8°. (Bibliothèque de l'Université de Liège, cote 23113 A.)

(31) Cf. t. 1, p. VI.

(32) Cf. t. 5, p. 300.

(33) Il était né à Liège en 1748 ; baptisé à Saint-Servais le 29 octobre de la même année.

(34) M. Henri Desoer possède son carnet de voyage (1774), malheureusement à peine ébauché.

(35) Cf. A. BORGNET, *Histoire de la révolution liégeoise de 1789 (1785-1795) d'après des documents inédits*, t. 2, Liège, 1865, p. 296.

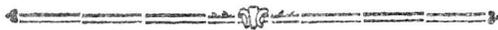
(36) *Constitution de la République française*, an IV (1796), 165 pp. + 2 pp., in-12. Cf. X. de Theux, *op. cit.*, col. 788.

(37) En 1800 (an VIII) suivant l'état dressé par Bailly le 7 mai 1810, A. E. L., *Fonds français*, Préfecture, liasse 460.



LETTRE PREMIÈRE.

*A M. M. les Rédacteurs de l'Esprit des Journaux,
sur plusieurs anciens Poètes François, inconnus
aux Éditeurs des Annales Poétiques.*



OUS venez d'insérer, Messieurs, dans *l'Esprit des Journaux* du mois de Mars (1781), deux *Lettres* intéressantes sur le poète Jamyn : l'une nous fait connoître quelques particularités de sa vie, ignorées des éditeurs des *Annales Poétiques*; l'autre nous donne une idée de quelques chants de l'*Iliade*, traduits par cet auteur, que ces Éditeurs n'avoient point vus. Ces deux *Lettres* m'ont rappelé qu'en lisant ce recueil immense de nos anciens Poètes, je m'étois aperçu qu'on en avoit omis un grand nombre (1). Mais, soit qu'on veuille traiter cette omission de négligence,

(1) On trouvera cette Note, & les suivantes, à la fin de cette Lettre.

A

Sous le régime centralisateur du gouvernement français, la liberté de presse subit des restrictions que Jacques-François Desoer n'avait peut-être pas prévues. Théodore Gobert s'est complaisamment étendu sur la censure et la surveillance de l'édition liégeoise pendant les vingt années du rattachement à la France⁽³⁸⁾. A l'appui de sa thèse, trop aisément partisane, l'historien liégeois monte en épingle les observations que le préfet, Micoud d'Umons, adressait, le 20 novembre 1806, à Desoer, au sujet de l'*Almanach du Département de l'Ourthe*, dont il déplorait les erreurs, le manque d'information, et le désordre dans la présentation des matières. A ces critiques, le préfet joignait quelques suggestions susceptibles d'améliorer l'ouvrage et se déclarait prêt à fournir à l'éditeur tous les renseignements désirables⁽³⁹⁾.

Lorsque l'on feuillette la série des almanachs que Desoer éditait depuis 1795, on est bien forcé d'admettre le bien-fondé des reproches du préfet⁽⁴⁰⁾. Déclaration des droits de l'homme, calendrier, tableau de réduction des monnaies liégeoises, notices sur l'organisation du département, sur l'administration et les postes, telle se présente l'édition pour 1798 : tout est sommaire et se succède sans beaucoup d'ordre ; la table suit l'ordre de succession des pages au lieu d'adopter un classement alphabétique.

Dans l'exemplaire de 1805, la matière est plus abondante, les détails plus précis, mais cet accroissement rend d'autant plus difficile la consultation de la table, dont la disposition n'a pas varié. A la vérité, l'*Almanach Desoer* n'avait d'autre mérite, aux yeux du préfet, que d'être « plus complet et moins irrégulier que celui de Latour »⁽⁴¹⁾.

Les remarques de Micoud d'Umons produisirent aussitôt un effet salutaire : on en jugera par l'édition de 1807 qui se distingue des exemplaires précédents par une plus grande clarté de mise en page, un souci plus scrupuleux de l'information et, enfin, une table analytique des matières classée

(38) Th. GOBERT, *Imprimerie et Journaux à Liège sous le régime français*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 49, 1924, pp. 41-64. Le même auteur a étudié *L'Imprimerie à Liège sous l'Ancien Régime*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 47, 1922, pp. 15-128.

(39) Th. GOBERT, *op. cit.*, pp. 41-42.

(40) La Bibliothèque de l'Université de Liège en possède la série complète, sous la cote P. 137 A.

(41) C'est ainsi qu'il s'exprime le 17 avril 1807, en envoyant au conseiller d'Etat chargé du premier arrondissement de la police générale, un exemplaire de l'*Almanach* pour 1807. A. E. L., *Fonds français*, Préfecture, liasse 460.

suivant un ordre alphabétique rigoureux. Dès lors, l'Almanach ira chaque année en s'améliorant et, loin de blâmer le préfet de sa surveillance, on ne peut qu'applaudir aux bienfaits de son intervention.

Certes, ce contrôle était quelquefois pénible et le plus souvent tâtilion. Il se manifeste également en des occasions plutôt inattendues. Témoin l'amusant incident que rapporte une lettre adressée par le nouveau préfet, Micoud d'Umons, à Desoer, le 20 mai 1806. La *Gazette de Liège* n'avait pas vu malice à lui présenter ses vœux de bienvenue à l'occasion de son installation. Immédiatement, Micoud d'Umons rappelle à l'imprimeur qu'il ne doit rien insérer dans son journal sur les actes de l'autorité, sur le caractère et la conduite des agents du gouvernement. Mais il tempère bien vite son admonestation en ajoutant : « Je suis persuadé que votre feuille se distinguera toujours par l'esprit de sagesse et de réserve que j'y ai remarqué avec satisfaction » (42). Cet adoucissement est d'autant plus remarquable que le préfet néglige d'en favoriser Latour, réprimandé pour le même objet dans une lettre du même jour (43). Ce sont là des remontrances amicales, et il est évident que le préfet, qu'il soit Desmousseaux ou Micoud, est fort bien disposé à l'égard de Jacques-François Desoer, dont il se plaît à louer, à plusieurs reprises, dans ses rapports administratifs, la probité et la conscience professionnelle.

Comment notre imprimeur réagissait-il devant cette ingérence incessante du pouvoir public ? Ses convictions politiques devaient certainement en atténuer dans son esprit le caractère pénible. Il ne tenait d'ailleurs pas à heurter l'ombrageuse volonté des représentants de l'ordre public (44). Mais il ne craint pas, à l'occasion, de dire au préfet que, forcé de rédiger exclusivement la *Gazette* d'après le *Moniteur*, celle-ci a perdu à peu près tout son intérêt.

(42) Sur ce rappel à l'ordre, voir la liasse citée à la note précédente.

(43) *Ibid.*

(44) Le 1^{er} avril 1811, le préfet suspend la publication du *Journal du Département de l'Ourthe* parce qu'on y avait inséré, sans son autorisation, le texte d'une lettre ministérielle. La sanction fut levée à la suite de la lettre que voici (A. E. L., *Fonds français*, Préfecture, liasse 461) :

Liège, le 1^{er} avril 1811.

Monsieur le Préfet,

Je reçois à l'instant votre lettre en date de ce jour et je m'empresse d'y répondre pour vous exposer le fait, comme il s'est passé.

M. Carlier, expéditionnaire au bureau de la conscription, a apporté samedi, à deux heures, pendant mon absence et de votre part, m'a-t-il dit, une circu-

Il perd aussi ses abonnés et son bénéfice est illusoire. Si sa publication ne nourrissait pas des ouvriers qui ont charge de famille, il n'hésiterait pas à l'abandonner. Aussi, lorsque, sur ordre du Ministre de la Police, le préfet demande à Desoer de lui fournir le relevé de ses comptes, celui-ci, en bon commerçant, lui remet des chiffres qui laissent le préfet sceptique, d'autant plus qu'ils présentent, pour certains postes, une différence du simple au triple avec ceux de son confrère Latour. Dans sa réponse, notre imprimeur se défend pied à pied, invoque le travail de nuit, ajoute qu'il n'a d'ailleurs pas estimé assez haut les frais de tirage, le prix des étoffes et le bénéfice, et termine en affirmant que la rédaction de sa *Gazette* l'oblige à s'abonner à une masse imposante de journaux des départements voisins. Argument de taille, lorsqu'on songe à la marge de liberté qu'on laissait au malheureux journaliste dans le choix et l'interprétation des nouvelles ! De guerre lasse, peu convaincu, mais enclin à la bienveillance, le préfet propose au Ministre d'agrèer des comptes dont il soupçonne l'exagération : « MM. Desoer et Latour sont d'honnêtes citoyens, anciens libraires, pères de famille et peu fortunés » ⁽⁴⁵⁾.

Sur ce dernier point, c'est au tour du préfet d'exagérer, tout au moins pour Jacques-François Desoer. Quittant la Croix du Pont-d'Ile, celui-ci était venu s'installer, en 1803, place Saint-Lambert, numéro 774, dans une maison plus vaste, donnant à la fois sur la place et dans la rue Gérardrie.

laire relative à la colonne mobile, sur laquelle étoit écrit *pour insérer dans le journal du Département du 30 mars* avec le titre que je devois donner à cet article, et avec instance de l'insérer le soir même.

Ces circonstances réunies m'ont induit en erreur vu que cette circulaire venant des bureaux même de la Conscription, j'ai cru que c'étoit la copie de votre minute que le chef de bureau n'avoit pas jugé devoir vous faire viser, comme cela est déjà arrivé.

J'ai heureusement été instruit à temps pour supprimer plus des deux tiers de mon journal, qui n'étoient pas encore distribués.

J'espère, Monsieur le Préfet, que ces raisons me justifieront et que vous daignerez lever la défense que vous me faites de publier mon journal, vous promettant qu'à l'avenir je ne ferai plus attention qu'à votre signature.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

Monsieur le Préfet,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

J. Desoer.

(45) Tous ces renseignements sont fournis par une lettre du 6 décembre 1808 adressée par le préfet au Ministre de la Police générale, une seconde du 18 février 1809, une troisième du 28 février 1809, du même expéditeur au même destinataire, A. E. L. *Fonds français*, Préfecture, liasse 460.

C'est là que notre imprimeur va rencontrer la faveur des autorités départementales.

En 1805, au moment où le recrutement battait son plein, le Ministre de la Police générale envoyait au préfet quelques exemplaires d'une brochure intitulée *Vie du soldat français* « spécialement destinée à exciter le départ des conscrits ». Desmousseaux en ordonne sur-le-champ la réimpression, pour en distribuer les exemplaires dans toutes les communes du département, et c'est à Desoer qu'il confie ce travail urgent ⁽⁴⁶⁾.

Depuis cinq ans d'ailleurs, Jacques-François Desoer était l'imprimeur attitré de la préfecture. Cela n'allait pas sans exciter la jalousie de confrères malheureux. Madame B. de Frisching, dès l'arrivée de Micoud d'Umons à Liège, se plaint à ce dernier, le 20 mai 1806, que son prédécesseur Desmousseaux a préféré donner à un seul bénéficiaire les impressions qui, du temps de l'Administration centrale, étaient réparties entre différents imprimeurs de la ville ⁽⁴⁷⁾. L'autorité oppose à ces doléances une fin de non-recevoir catégorique. Le 8 juin 1810, Jacques-François Desoer est chargé d'imprimer, pour le compte du préfet et pour la direction des Contributions, 13.125 feuilles destinées à la confection des matrices sommaires et mobilières, et l'on est disposé à lui fournir, s'il y a lieu, la quantité de papier nécessaire ⁽⁴⁸⁾.

Lorsque H. G. Bailly, maire de Liège, signale au préfet les imprimeurs qu'il recommande à son attention et les énumère par ordre de préférence, c'est Desoer qui est cité en tête, suivi de Latour, Bourguignon, Duvivier, Haleng, Teichmann, Dessain et la veuve de J. Bassompierre ⁽⁴⁹⁾.

Les instructions de Portalis viennent, en 1810, porter à son comble la fortune de Jacques-François Desoer.

Le directeur général de l'Imprimerie et de la librairie estimait que le nombre des imprimeurs du département de l'Ourthe était trop élevé pour que les intentions du décret du 5 février 1810 fussent parfaitement remplies : « L'Empereur veut restituer à la plus belle découverte de nos temps modernes son lustre et sa dignité ; il veut trouver dans les imprimeurs des espèces d'officiers ministériels de la pensée,

⁽⁴⁶⁾ Le dossier de cette affaire est conservé dans la liasse 460.

⁽⁴⁷⁾ Cf. également la liasse 460.

⁽⁴⁸⁾ *Ibid.*

⁽⁴⁹⁾ *Ibid.*

qui soient entre les hommes pour la transmission des lumières, ce que sont les notaires pour la transmission des propriétés ». En réduisant leur nombre, il importait de choisir comme critères — ajoute Portalis — l'ancienneté, le nombre de presses en activité, le crédit et l'honnêteté⁽⁵⁰⁾.

N'est-ce pas faire du même coup le plus bel éloge de Jacques-François Desoer, puisque celui-ci se voit préférer à tout autre et reste seul autorisé, à la date du 3 août 1810, à publier une feuille d'informations ?

Dans cette lutte pour l'existence, le meilleur l'emportait : Desoer « exécute avec plus d'exactitude et de soin que Latour »⁽⁵¹⁾. Ce jugement émanant des bureaux de la préfecture n'est aucunement partial. Il suffit de feuilleter les éditions de Latour, et notamment les *Essais critiques* de Villenfagne⁽⁵²⁾ pour en constater la médiocrité. Empressons-nous d'ajouter que les ouvrages sortis des presses de Desoer, à cette époque, ne se distinguent ni par leur beauté, ni par leur originalité. Mais il manifeste un souci de mieux faire qui manque totalement à ses confrères. Son *Almanach*, par exemple, ne s'est pas amélioré, au cours des années, du simple point de vue de l'ordonnance des matières. Sa typographie est en constant progrès, lorsque l'on compare l'insignifiante édition de 1797 à l'élégant petit volume de 1810, muni d'une reliure vert-Empire rehaussée d'un filet doré à grains de chapelet et ornée au centre d'un faisceau d'attributs guerriers. Notons, en passant, que les vignettes de la page de titre suivent étroitement l'évolution des styles : en 1797, la corbeille fleurie ; en 1798, l'amour tenant une lyre de la main droite, élevant de la main gauche une couronne de fleurs, voilà des motifs que Jacques-François reprend à son père⁽⁵³⁾ et qui restent dans le style de Moreau-le-Jeune. Par contre, en 1805, c'est une urne antique aux anses grecques qui sert de motif ornemental. Celui-ci sera remplacé, à partir de 1806, par le blason à l'aigle impériale, commun à tous les documents officiels de l'Empire.

⁽⁵⁰⁾ A. E. L., *Fonds français*, liasse 460.

⁽⁵¹⁾ Mémoire de 1811 sur l'état de l'imprimerie dans le département de l'Ourthe, édité par Th. GOBERT, *art. cit.*, p. 51.

⁽⁵²⁾ *Essais critiques sur différents points de l'histoire civile et littéraire de la ci-devant Principauté de Liège*, 1808, 2 vol. in-12.

⁽⁵³⁾ L'amour à la lyre décore notamment la p. 12 des *Elémens de politesse et de bienséance*, F.-J. Desoer, 1790, in-8° (Bibliothèque de l'Université de Liège, cote 22972 A).

On le voit, c'est pendant le régime français que les Desoer assoient définitivement la position enviable que leur avaient préparé les efforts intelligents et tenaces du fondateur ⁽⁵⁴⁾.

Jacques-François Desoer siège, sous l'Empire, au Conseil communal de la Ville de Liège ⁽⁵⁵⁾. Quant à Charles-Joseph, son frère cadet, il devait connaître un succès plus marquant encore dans les fonctions publiques. Son père l'avait pourtant destiné, comme son aîné, au métier d'imprimeur-libraire. Lui aussi fait le voyage de Londres, et revient dans sa ville natale, après six ans d'absence, avec la réputation d'un parfait dandy ⁽⁵⁶⁾. Mais le commerce des livres ne comble pas les appétits de cet ambitieux. Lancé dans la politique comme son frère, il s'y révèle plus positif, plus décidé. En 1790, il accompagne les troupes de l'armée nationale liégeoise en qualité de trésorier-payeur. Ce n'est pas une sinécure. Les officiers le harcèlent de demandes incessantes, l'argent lui est chichement compté ⁽⁵⁷⁾. Ce faisant, il prépare son installation comme receveur général du département de l'Ourthe ⁽⁵⁸⁾, charge absorbante qu'il n'abandonnera en 1813 que pour assurer éphémèrement les fonctions de maire de Liège ⁽⁵⁹⁾.

La chute de Napoléon fut, on le comprend aisément, un coup très dur pour la famille Desoer. Dès les premières années du royaume des Pays-Bas, ses concurrents relèvent la tête, avec d'autant plus de décision que la création de l'Université de Liège, en 1817, ouvre aux libraires et aux imprimeurs des débouchés inattendus.

Jacques-François Desoer ne peut empêcher P. J. Collardin d'être officiellement choisi comme imprimeur attitré de l'Uni-

⁽⁵⁴⁾ L'installation à Paris de son fils aîné Théodore en est une preuve supplémentaire. La notice qui sera consacrée à la maison d'édition de ce dernier dans le *Livre d'Or* du deuxième centenaire me dispense d'en parler ici.

⁽⁵⁵⁾ *Almanach du Département de l'Ourthe*, 1805, p. 207.

⁽⁵⁶⁾ Les Mémoires de Charles Dubois (1875), dont le père avait épousé Jeanne Desoer, contiennent de pittoresques détails sur son grand-père Charles-Joseph Desoer et son oncle Ferdinand. Mademoiselle Huberte Rigaux, descendante de Charles Dubois, m'en a aimablement communiqué le manuscrit.

⁽⁵⁷⁾ A cet égard, les lettres de Charles-Joseph contenues dans la Correspondance de Fabry sont particulièrement suggestives. Cf. t. 6, n^{os} 589 et 645, t. 8, n^{os} 851, 858, 859 et 869, t. 9, n^{os} 876, 898, 904, 919, 928 et 982. (Bibliothèque de l'Université de Liège, manuscrits 1051, 1053 et 1054), et l'étude de L. LECONTE, *Les événements militaires et les troupes de la Révolution liégeoise*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 56, 1932, pp. 93, 162, 180, 186, 262-263 et 310.

⁽⁵⁸⁾ Cf. *l'Almanach du Département de l'Ourthe*, an VII, p. 102 et les éditions suivantes.

⁽⁵⁹⁾ Nommé par décret impérial le 4 novembre 1813, il sera déposé le 26 janvier 1814, par les troupes du général de Czernicheff.

versité : ce rival heureux édite bientôt les *Annales de notre Alma Mater* et le *Règlement sur l'organisation de l'enseignement supérieur* ⁽⁶⁰⁾. Il publie même, en 1818, un *Abrégé de l'histoire de Spa*, ce domaine réservé des Desoer ^(60bis) ! Jacques-François Desoer tente de réagir. Coup sur coup, il fait paraître, en 1816 et 1817, la *Clinique chirurgicale* d'Ansiaux et la *Constitution météorologico-médicale* de Comhaire ; mais ce sont là probablement les tributs de l'amitié ⁽⁶¹⁾.

Pour suivre de près la lutte sans répit des deux libraires, les anciens registres d'acquisitions de notre Bibliothèque universitaire constituent une source de choix.

Exception faite du libraire Marcus, de Bonn, à qui Warnkoenig ⁽⁶²⁾ demande les ouvrages allemands, c'est Collardin qui règne pendant les premières années. Desoer n'apparaît que le 17 juin 1822 ⁽⁶³⁾. On lui commande trois suites en 1823 : la *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution française*, le *Dictionnaire des anonymes*, de Barbier, et le *Mémorial de Sainte-Hélène* ⁽⁶⁴⁾. La même année, il décroche l'impression de l'*Agrostologie belge* de Michel-Lejeune et, en 1824, le *Discours sur l'Instruction publique* prononcé par Destriveaux à la cérémonie d'inauguration de la Salle académique.

Dès ce moment, ses fournitures se multiplient et en 1825, le compte des libraires à la Bibliothèque de l'Université s'équilibre en faveur de Desoer : malgré les commandes de feuilles du catalogue d'ordre, les bulletins d'emprunt et des cartes de lecteurs, ainsi que les abonnements à diverses revues, la facture de Collardin n'atteint que 200 florins contre 220 à Desoer pour la seule fourniture de revues ⁽⁶⁵⁾. On relève parmi celles-ci les *Annales des sciences naturelles*, la *Revue européenne*, le *Journal des Savans*, la *Revue Encyclopédique*,

⁽⁶⁰⁾ *Annales academiae Leodiensis*, 1819-1829, 10 vol. in-4° ; *Règlement sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas*, 1817, 142 pp., in-18.

^(60bis) Cet ouvrage était l'œuvre d'un français, proscrit par la loi « d'amnistie » de la Restauration : Jean-Baptiste Leclerc.

⁽⁶¹⁾ Sur Ansiaux et Comhaire, cf. A. LE ROY, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, Liège, 1869, col. 39 et 110-114.

⁽⁶²⁾ Le célèbre juriste fut le premier bibliothécaire de l'Université de Liège.

⁽⁶³⁾ Bibliothèque de l'Université de Liège, *Inventaire des livres achetés l'an... registre n° 3* (1^{er} juin 1822 - 30 juin 1829).

⁽⁶⁴⁾ Id., *ibid.*

⁽⁶⁵⁾ Bibliothèque de l'Université de Liège, *Archives*, 1° facture de Collardin du 10 mars 1825, approuvée par Warnkoenig le 6 avril 1825, 2° compte des libraires pour l'exercice de 1825.

le *Bulletin des sciences mathématiques*, le *Mercur*e du XIX^e siècle, la *Bibliothèque médicale* et le *Neues Archiv*, bien connu des médiévistes ⁽⁶⁶⁾.

Lorsque Jacques-François meurt, le 5 août 1826, à l'âge de soixante dix-huit ans, c'est donc une imprimerie-librairie en pleine vigueur et aiguillonnée par le stimulant de l'émulation qu'il abandonne aux soins de sa femme, Clémentine Delloye.

Celle-ci la confie à son fils Jacques en 1828. Le nouveau directeur entame une carrière de plus d'un demi-siècle, marquée par des efforts méthodiques qui suivent étroitement l'évolution des idées, la révolution des techniques et les courants littéraires.

Tout de suite, il entend remporter, dans le domaine de l'édition scientifique, une victoire décisive. Au catalogue des cryptogammes dressés par Marie-Anne Libert, la célèbre botaniste malmédienne, se succèdent, en 1830, une *Histoire du droit* d'Emmanuel-Victor Godet, des traités juridiques de Holtius et les *Recherches médico-physiologiques* de Comhaire ⁽⁶⁷⁾. Dans les fournitures destinées à la Bibliothèque de l'Université, Desoer marque également un net avantage sur Collardin, surtout de 1834 à 1836 ⁽⁶⁸⁾. A partir de ce moment, leur rivalité s'exaspère : une discussion sépare, cette année-là, les fabricants d'armes liégeois ; les uns vont éditer leur mémoire chez Desoer, leurs adversaires choisissent Collardin ⁽⁶⁹⁾. Ce dernier réussit, peu après, à ramener la faveur dans son camp. Il imprime le *Rapport sur l'Administration de la Ville de Liège* et le *Code universitaire*, tandis que Desoer doit se contenter du *Règlement des bibliothèques des Universités de l'Etat* ⁽⁷⁰⁾. Collardin couronne son succès en publiant, à la suite l'un de l'autre, des ouvrages historiques, dont le premier reste encore indispensable actuellement,

⁽⁶⁶⁾ Bibliothèque de l'Université de Liège, *Archives*, Etat des abonnements aux journaux scientifiques et littéraires fournis par J. Desoer, imprimeur-libraire, à Liège, en date du 18 avril 1825.

⁽⁶⁷⁾ Cf. X. de THEUX, *op. cit.*, col. 915-916.

⁽⁶⁸⁾ Bibliothèque de l'Université de Liège, *Inventaire des livres achetés l'an...* registre n° 4 (1^{er} juillet 1829 - 30 août 1839). Il faut tenir compte que les fournisseurs et les occasions d'achat se multiplient.

⁽⁶⁹⁾ (CHARPENTIER dit de DAMERY), *Mémoire adressé à la Chambre de commerce par les fabricants d'armes de Liège*, Liège, Collardin, 1836, 46 pp., in-8° ; F. BEHR, *Réponse de MM. DD. Ancion et fils et Hanquet aîné et Compagnie au mémoire publié par les autres fabricants d'armes de Liège*, Liège, Desoer, 1836, 17 pp., in-4°. Cf. X. de THEUX, *op. cit.*, col. 941.

⁽⁷⁰⁾ Cf. Id., *Ibid.*, col. 944-945 (1837).

cependant que le troisième fait date dans le progrès des sciences bibliographiques. Il s'agit de l'Histoire du Limbourg de Ernst, des Promenades du Docteur Bovy et, enfin, de la Bibliographie de P. Namur ⁽⁷¹⁾.

Il est amusant de constater que le combat singulier des deux imprimeurs sur le plan de l'édition et de la librairie se reproduit dans la divergence de leurs idées politiques. Dès 1831, Collardin met ses presses à la disposition du parti orangiste et de son organe, l'*Industrie* ⁽⁷²⁾. S'il arrive à cette feuille de défendre en 1831, par pur opportunisme, les mêmes opinions que le *Journal de Liège* — le rattachement à la France et la défense des intérêts économiques wallons ^(72 bis) — sa couleur politique est différente de celle que vient de revêtir l'ancienne *Gazette*. L'*Industrie* restera constamment adversaire du nouveau régime, auquel le *Journal de Liège*, défenseur et porte-parole d'une nuance du libéralisme liégeois, se ralliera sincèrement ⁽⁷³⁾.

Au moment où Collardin lui inflige cette déconvenue passagère dans l'édition scientifique, Jacques Desoer trouve une compensation dans le domaine de la politique en inaugurant la série des pétitions libérales concernant principalement les travaux publics, l'hygiène, les communications et l'industrie.

Enfin, lorsque l'Association de l'Union libérale, adoptant le programme du Congrès libéral de 1846, se constitue à Liège, c'est Desoer qui en édite les statuts et la liste des membres.

D'autre part, l'expansion industrielle, commerciale et agricole ne laissent pas notre éditeur indifférent. Déjà en 1837, il avait publié un mémoire de Damery sur la route de l'Amblève, un mémoire de Charles d'Hanens sur l'influence des chemins de fer. Il édite en 1844 le travail de Marcellis et Duval sur les fontes belges et leur application dans la

(71) S. P. ERNST, *Histoire du Limbourg*, 1837-1852, 7 vol. in-8° ; (BOVY), *Promenades historiques dans le Pays de Liège*, 1838-1839, 2 vol. in-8° ; P. NAMUR, *Bibliographie paléographico-diplomatique-bibliologique générale*, 1838, 2 vol. in-8°.

(72) Sur ce journal, voir X. de THEUX, *op. cit.*, col. 921, et U. CAPITAIN, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois*, Liège, Desoer, 1850, p. 191.

(72 bis) L.-L. GUILLAUME, *Aux origines du mouvement wallon. Sentiment liégeois et sentiment français en 1830 et 1831*, dans *La Vie Wallonne*, t. 23, 1949, pp. 17-34.

(73) Il n'est pas inutile de rappeler que Walthère-Joseph Frère, le père de Frère-Orban, a été le secrétaire de Charles-Joseph Desoer.

construction des ponts et, l'année suivante, les *Aperçus sur les propriétés du zinc*. De ses presses, sort également la pétition de la Chambre de Commerce de Liège pour la construction d'un canal latéral à la Meuse. Faut-il ajouter que pendant soixante-dix ans et depuis sa fondation en 1857, Desoer eut le privilège d'imprimer la vénérable *Revue Universelle des Mines* ?

Dans ce programme d'activités, l'agriculture n'était pas oubliée. A partir du 1^{er} juin 1850 le *Journal de la Société agricole de Liège* paraît tous les samedis chez Jacques Desoer. D'autre part, notre imprimeur s'assure la collaboration de Maximilien le Docte, agronome planiste, qui a découvert, en 1848, le « moyen de procurer immédiatement du travail à 10.000 ouvriers », et disserte sur l'agriculture du Condroz (1844), après avoir présenté un essai sur l'amélioration de l'agriculture en Belgique (1843).

A une génération de distance, on retrouve bien dans le petit-fils cette inclination vers le côté pratique des choses transfigurée par un idéal généreux et philanthropique, qui, nous l'avons signalé, caractérisait l'œuvre du fondateur.

Dans cette dynastie un peu sévère, n'y aura-t-il donc jamais place pour l'évasion, la divine fantaisie, la littérature, en un mot ? Mais si ! Elle grandit aux côtés de Jacques Desoer, incarnée, d'une part, dans l'humour primesautier de son fils Emmanuel, digne magistrat ⁽⁷⁴⁾, et, d'autre part, dans la critique intelligente de Charles-Auguste, son futur successeur ⁽⁷⁵⁾.

Et pourtant, le premier se défend, dans une antiphrase spirituelle, d'être un rêveur et de sacrifier à la muse : « Quant à votre serviteur, il n'est rien moins que poète. C'est ce qu'on appelle un homme positif, c'est-à-dire un grand philosophe. Il est, avant toutes choses, citoyen du XIX^e siècle. Il comprend les bienfaits de l'industrie et du commerce. Il en parle même quelquefois avec enthousiasme, à la manière des petits ingénieurs de nos comédies dites de mœurs, qui, après force tirades, épousent au cinquième acte une fille noble et riche ; n'est pas sensible aux charmes du clair de lune ; prend des précautions contre les rhumes de cerveau ; ne s'occupe de politique qu'au point de vue de la hausse et de la baisse, le seul raisonnable ; range un nombre infini de choses sous la vaste compréhension du mot utopie. Ses amis prétendent qu'à

(74) Il fut avocat général.

(75) Né en 1834, il épouse Euphrasie Orban en 1859.

quarante ans il ne pourra parler de 1848 qu'en frémissant d'horreur. Il a, comme tout bon Liégeois (car il est Liégeois, ne vous déplaie) son petit morceau de houille dans la tête, mais pas le moindre grisou : nulle explosion à craindre.

A ces traits caractéristiques, ajoutez qu'il est de taille moyenne, menace de prendre du ventre et se connaît en vins de Bourgogne, et vous aurez de votre très humble serviteur un portrait en pied, ressemblance gratuite. »

Tel se présente à ses lecteurs Erasme de Lumone, alias Emmanuel Desoer, dans une alerte relation de voyage en Alger, dont la première phrase : « Depuis longtemps nous étions las de Paris... » ne se trouverait pas dépaycée dans un futur *Jardin de Bérénice* ⁽⁷⁶⁾.

Ce bon « écrivain du dimanche » était alors trop jeune pour qu'on puisse attribuer à son influence les rares ouvrages littéraires qu'édite Jacques Desoer avant 1855. Parmi ceux-ci le *Mal du Pays*, d'Etienne Hénaux, est sans doute le mieux venu ⁽⁷⁷⁾. Ce poète mort trop tôt croit fermement à une littérature nationale ⁽⁷⁸⁾. Son recueil de poèmes contient les pires et les meilleures choses. Les pires lorsqu'il s'essouffle à transmuier la ferblanterie de son ami Wiertz ⁽⁷⁹⁾, les meilleures lorsqu'il évoque sa ville natale :

*Batelier, le soir vient. Laisse pencher ta rame
La Meuse a des baisers d'azur dans chaque lame
La Meuse est si belle, le soir... (80)*

et sa prose a, çà et là, de piquantes trouvailles : ...« la pensée, comme les femmes, et comme la nature, doit avoir ses moments de virginité » ⁽⁸¹⁾.

Quant à Charles-Auguste Desoer, laissons-le conquérir ses diplômes universitaires ⁽⁸²⁾. Mais sitôt atteints ses vingt ans, en 1854, une avalanche de romans de M. Clavareau ⁽⁸³⁾, ou

⁽⁷⁶⁾ E. de LUMONE, *Une promenade à Alger*, Bruxelles, 1865, 171 pp. in-12.

⁽⁷⁷⁾ E. HÉNAUX, *Le Mal du pays*, Liège, J. Desoer (F. Oudart, impr.), 1842, X-271 pp.

⁽⁷⁸⁾ *Ibid.*, p. VIII.

⁽⁷⁹⁾ L'ouvrage est orné d'une lithographie en frontispice, reproduisant le tableau de Wiertz, qui représente l'auteur sur son lit de mort.

⁽⁸⁰⁾ *Ibid.*, p. 22 (*Aux bords de la Meuse*, IV).

⁽⁸¹⁾ *Ibid.*, p. VII.

⁽⁸²⁾ Il sera docteur en droit.

⁽⁸³⁾ Auguste Clavareau, vérificateur à l'Administration des contributions à Mons, né à Luxembourg en 1787, est mort à Maastricht en 1864.

imités du danois, de l'anglais, du hongrois, du suédois et de l'allemand, se répand des presses paternelles. Je cite en vrac : *Les trois cousines*, *Les Fiancées dangereuses*, *L'Inconnu ou le Merle blanc*, *Deux cœurs de femme*, *La Femme vindicative*, *Les Vieux Époux*, *L'Enfant du pauvre*, *Le Pêcheur de Blankenberghe* (légende du XII^e siècle), *L'Amour des Anges*, *Le crocodile*, *Les frères de lait*, *La lumière du harem*, *Un nabab hongrois*, *Les deux femmes de l'Empereur*, *Le Fils adoptif*, sans oublier *Les courants contraires*, de la vicomtesse de Lerchy.

J'assure n'avoir pas retouché la cocasserie de certains rapprochements. C'est le goût d'une époque heureuse, et ce goût est mauvais !

Quelle est la part exacte de Charles-Auguste Desoer dans ce bazar sentimental ? En tout cas, c'est à ses œuvres de critique littéraire qu'il faut le juger. Quand il ne siège pas à la Société d'Emulation dont il est, avec son frère Emmanuel, une des chevilles ouvrières, il ne dédaigne pas revenir s'asseoir sur les bancs de l'Université.

Pendant l'hiver 1863, il suit le cours public que le professeur J. Stecher consacre à l'analyse de quelques pièces de Molière. La publication simultanée d'éditions critiques de l'œuvre du grand comédien et de documents sur sa vie et son activité théâtrale fournit à Charles-Auguste Desoer l'occasion de faire la synthèse de ces travaux récents, d'en comparer la valeur et de dresser l'état de certaines questions pendantes⁽⁸⁴⁾.

Sacrifiant à l'opinion commune de l'époque, il pense que la vie de Molière est « le premier commentaire de ses œuvres » et que « Molière se mettait en scène lui-même »⁽⁸⁵⁾, mais il a soin de ne pas exagérer l'importance des recherches relatives aux objets ayant appartenu au comédien : fauteuil de Pézénas ou tableau de Bourdon. Il fait justice de l'accusation d'inceste que certains contemporains malveillants avaient lancée contre Molière. Sa critique prudente ne l'empêche cependant pas de gloser témérairement sur les malheurs conjugaux de l'écrivain, d'après certains passages de ses pièces : c'est la partie la plus faible de son essai, qu'une grande clarté d'exposition, un style aisé rendent fort attrayant.

(84) *De quelques travaux récents sur Molière*, Liège, J. Desoer, août 1863, 56 pp., in-16 (extrait du *Journal de Liège* des 14, 19 et 22 août 1863).

(85) *Ibid.*, p. 7.

CHÂRE ET PANÂHE

OU LES

À ŒUVES COMPLETTES

DA

J. J. DEHIN,

MAISSE CHAUDRONI A LIÈGE.

Publiées à bénéfice des pauv' de l'evêq.

PRIX : 3 FRANCS.

Liège

IMPRIMERIE DA J. DESOER, LIBRAIRE.

—
1850

Page de titre de l'édition des œuvres
complètes de J.-J. Dehin (1850).

En même temps, Charles-Auguste Desoer s'intéressait à notre littérature dialectale. Membre fondateur de la Société de littérature wallonne, dont il devient vice-président en 1895, il rédige une remarquable étude biographique sur Simonon, l'auteur de la *Côpareye* ^(85 bis) et il encourage l'édition de nos classiques liégeois : *Poésies et chansons wallonnes*, d'Auguste Hock (1857), *Li Bouquet* (1876), *Fête di parler* (1878) de Toussaint Brahy.

Dans ce domaine, son grand-père avait tracé la voie : la première œuvre wallonne publiée chez Desoer date de 1801 [*Apologeie des priess kont fait l'sermain conte les injeures et calomnies des non-jureux* du Père Marian de Saint-Antoine ^(85 ter)]. Pinsard s'adresse à Jacques Desoer pour imprimer, en 1842, une paskèye locale : *Héno, à tos les chîns neurs ou blancs qui hawet*, qui sera suivie, en 1847, d'une mince plaquette de J.-J. Dehin, *On d'meie franc, s'i v'plait, po les pauw's ovris*, précédant l'important recueil *Châre et Panâhe* (1850) du même poète.

En 1868, le *Journal de Liège*, collaborant aux efforts de Toussaint Brahy qui pensait « que la poésie wallonne était à Liège une plante à cultiver » adresse deux appels aux talents du terroir ; restés d'abord sans échos, ils devaient aboutir en 1872 à la fondation du populaire *Caveau liégeois* ⁽⁸⁶⁾.

Nous sommes loin d'avoir épuisé les domaines divers où l'énergie de Jacques Desoer se dépense sans mesure. Dans le renouveau de l'historiographie liégeoise amorcé par Polain, Ferdinand Hénaux ressuscite en 1851 la démocratie liégeoise, retrace l'évolution de ses institutions et, réveillant son passé, lui rend la conscience de ses droits et de sa mission ⁽⁸⁷⁾.

(85 bis) Elle figure dans l'*Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. I, 1863.

(85 ter) Sur cette curieuse personnalité, cf. l'article de M. PIRON, *Un poète pamphlétaire liégeois à l'époque de la Révolution : le Père Marian de Saint-Antoine*, dans l'*Annuaire de la Commission communale de l'histoire de l'ancien pays de Liège*, t. II, 1940, pp. 360-389.

Je saisis cette occasion pour remercier M. Maurice Piron des renseignements bibliographiques dont il m'a fait part.

(86) Cf. la préface de A. Le Roy à T. BRAHY, *Œuvres wallonnes*, Liège, Ch.-Aug. Desoer, p. IV. Sur l'histoire de la littérature wallonne on consultera avec profit les études de R. LEJEUNE, *Histoire sommaire de la littérature wallonne*, Bruxelles, 1942, 116 pp., in-12, et M. PIRON, *Les lettres wallonnes contemporaines*, Tournai-Paris, 2^e éd., 1944, 166 pp., in-12.

(87) F. HÉNAUX, *Histoire du pays de Liège*, Liège, Desoer, 1851, 362 pp., in-8°. Sur les courants de l'historiographie liégeoise au XIX^e siècle, cf. le bref mais substantiel résumé de J. LEJEUNE, *La Renaissance du Pays de Liège*, 1949, pp. 23-30.

L'imprimerie de Jacques Desoer sera l'instrument exact et fidèle des enthousiasmes, souvent partisans mais toujours sincères, de l'historien qui, fermement attaché à son imprimeur-éditeur, lui confiera la publication de ses œuvres⁽⁸⁸⁾, jusqu'en 1871.

Enfin, lorsque, dans la seconde moitié du siècle, le minutieux retour aux sources succède aux fresques exaltantes, Desoer inaugure et poursuit à partir de 1863 l'indispensable série des *Inventaires analytiques* des chartes de nos collégiales et de nos abbayes⁽⁸⁹⁾.

Bien que son fils prenne la direction de la maison jusqu'en 1896, c'est à la mort de Jacques Desoer, en 1881, que l'on pourrait achever le tableau des activités de l'Imprimerie au XIX^e siècle.

A partir de ce moment, on dirait que celle-ci, essoufflée par le dynamisme de son chef, voudrait respirer un peu. Charles-Auguste, tout entier à ses préoccupations philanthropiques et littéraires, suit de moins près les affaires, cède la librairie et le journal. Il faut attendre 1900 et le règne de son fils Charles pour assister à un nouvel essor que cinquante années de travail opiniâtre n'ont cessé d'amplifier. Mais ceci n'appartient pas encore à l'histoire !

* * *

Malgré le caractère volontairement sommaire de la rapide ébauche que je viens de tracer, celle-ci me paraît cependant suffisante pour mettre en relief tout l'intérêt qui s'attache à l'histoire de nos anciens établissements typographiques. Ce que j'ai tenté de faire aujourd'hui pour la Maison Desoer pourrait être entrepris pour ses consœurs, et le deuxième centenaire de leur doyenne devrait être le jubilé de toutes les imprimeries liégeoises. Si leur origine est moins ancienne, les plus importantes peuvent trouver dans leurs annales le témoignage de la vitalité intellectuelle et artisanale de notre région mosane.

(88) En 1858, la Constitution du pays de Liège et les Recherches historiques sur les fabriques d'armes de Liège ; en 1861, les Houillères du pays de Liège ; en 1871, la Chronique liégeoise.

(89) J. G. SCHOONBRODT, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Lambert à Liège*, 1863, XII-447 p., in-4°.

J. G. SCHOONBRODT, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Martin à Liège*, 1871, VIII-303 pp., in-4°.

J. G. SCHOONBRODT, *Inventaire analytique et chronologique des archives du Val-Saint-Lambert-lez-Liège*, 1875-1880, 2 vol. in-4°.

Depuis longtemps la voie en est tracée : Villenfagne, les Hénaux, Capitaine, de Theux et Gobert ont abordé le sujet, sous des angles différents et avec des mérites inégaux. Les exigences de la critique historique ont été mieux satisfaites dans les beaux travaux de M. J. Brassinne ; depuis sa fondation en 1863 la Société des Bibliophiles liégeois prospecte avec succès le même domaine et l'on peut espérer beaucoup de l'activité, discrète mais efficace, de la Commission communale pour la refonte de la *Bibliographie liégeoise*.

C'est pourquoi j'appelle de tous mes vœux une histoire détaillée de l'imprimerie à Liège, depuis ses origines, basée sur le dépouillement systématique des documents d'archives et l'utilisation raisonnée des collections de la bibliothèque communale et de notre Bibliothèque universitaire.

Jacques STIENNON.



